

An aerial photograph of the village of Saint-Genès, France, taken from a high angle. The village is nestled in a valley, surrounded by rolling hills and dense forests. The houses are mostly white with dark roofs, and a prominent church with a tall spire is visible in the center. The sun is setting in the upper left corner, casting a warm, golden glow over the scene. The text 'Un regard sur Saint-Genès...' is overlaid in a large, black, cursive font at the top of the image.

# Un regard sur Saint-Genès...

Bulletin municipal  
de janvier 2024

# Le mot du Maire ...

---

*Chers Champespois, chères Champespoises,*

*Nous voici au seuil d'une nouvelle année ; elle sera comme les autres avec ses cortèges de bonheurs et de malheurs. Nous essayerons de ne retenir que les bons moments malgré les guerres si proches de nous qui influent sur notre vie quotidienne ...*

*La troisième année de notre mandat se termine et les travaux d'aménagement foncier s'achèvent également. La quatrième tranche du lotissement des Pics se décante peu à peu et le permis d'aménager va être prochainement déposé.*



*Nous avons eu quelques soucis et quelques incidents sur le réseau d'eau. En effet, en souhaitant installer des compteurs et des vannes de sectionnement, certaines canalisations se sont cassées étant donné que le réseau est ancien. Cependant, nous n'avons pas manqué d'eau.*

*De notre côté avec l'équipe municipale, nous faisons de notre mieux pour améliorer votre qualité de vie de tous les jours. C'est ainsi que nous voulons vous souhaiter une bonne et heureuse année et bien sûr, une excellente santé.*

*Roland Perron,  
Maire de Saint-Genès-Champespe*

# Le conseil municipal

## Roland PERRON, maire

### Alain CHAUVET, premier adjoint

Amélie CHAPEL, conseillère municipale

Odette BRASSIER, conseillère municipale

Isabelle GUITTARD, conseillère municipale

Pierre PERRON, conseiller municipal

### Bruno JUILLARD, deuxième adjoint

Arnaud VAISSAIRE, conseiller municipal

Serge CHARBONNEL, conseiller municipal

Gérard VESSERE, conseiller municipal

Jacques MINET, conseiller municipal

**illiwap**  
L'APPEL QUI CHANGE LA VIE !

**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité de ma commune  
À DESTINATION DES CITOYENS

Saint-Genès-Champespe

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

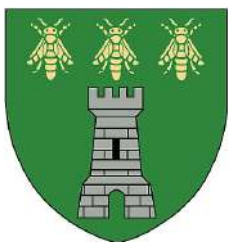
**LES AVANTAGES !**

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Venez rejoindre les 173 abonnés à la station Illiwap de la commune afin de suivre toute l'actualité !

# Les informations pratiques

## Mairie



144 rue Georges Ladevie, 63850 Saint-Genès-Champespe  
Téléphone : 04 73 22 31 84,  
[mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr)  
Site : <https://www.saint-genes-champespe.fr>  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30. Samedi : de 8h30 à 12h00  
*Les lundis et les jeudis après-midi sont fermés au public*



*Le site Internet de la commune a fait peau neuve ! Un nouveau design, plus moderne et plus coloré, offre une meilleure visibilité ...  
N'hésitez plus à le découvrir !*

## Agence postale communale:

Tél : 04 73 22 30 01, ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.



## Pour la salle des fêtes, le gîte d'étape, le tennis, le

camping et le pesage : La régisseuse pour la régie Hébergement (gîte et camping) est Madame Carine MORIN.



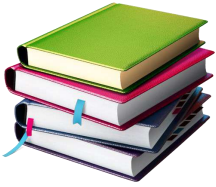
- Pour le gîte, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [gite63850@gmail.com](mailto:gite63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

- Pour le camping, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [camping63850@gmail.com](mailto:camping63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

- Le site du camping :

[https://www.saint-genes-champespe.fr/camping-mairie-63-auvergne\\_fr.html](https://www.saint-genes-champespe.fr/camping-mairie-63-auvergne_fr.html)

- Pour la grande bascule, les clefs sont à retirer chez Corinne DOUHET-GATIGNOL ou à l'hôtel-restaurant du Midi. Pour la bascule pèse-bétail, s'adresser à Monsieur Alain CHAUVET au 06 85 19 53 44 ou à Monsieur Bruno JUILLARD au 06 77 18 23 15.



**Bibliothèque « le coin des Pôches »** : Tél : 04 73 22 31 05,  
[lecoindespoches@orange.fr](mailto:lecoindespoches@orange.fr), ouverte le mercredi et le samedi de 14h00 à 16h00.



**Correspondant « Le Semeur Hebdo »** :

Madame Lucette BOULOGNE, 3 chemin de Lamareuge, 63850 Saint-Genès-Champespe  
 Tél : 04 73 22 37 55, [lucette.boulognee@orange.fr](mailto:lucette.boulognee@orange.fr),  
 N'hésitez pas à lui transmettre vos articles et vos publications **avant mardi matin !**



**Correspondant « La Montagne »** :

Madame Carole-Anne SERVAGNAT, Redondel, 63850 Egliseneuve d'Entraigues  
 Tél : 04 63 80 91 33 ou 06 26 71 99 11, [carola.servagnat@laposte.net](mailto:carola.servagnat@laposte.net)  
 N'hésitez pas à lui transmettre vos articles et vos publications !



**Déchets et encombrants** : La Commune de Saint-Genès-Champespe ne ramasse plus pour l'instant les objets encombrants.

En cas de besoin, les personnes concernées peuvent se rendre à la déchetterie de Besse aux horaires d'ouverture suivants :

- le lundi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
  - le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- Attention, le jeudi et le dimanche, la déchetterie est fermée.

➔ **La déchetterie de Besse est actuellement fermée pour mises aux normes et doit réouvrir début 2024. Vous devez donc vous rendre à celle de Montaigut-le-Blanc, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Pour accéder aux déchetteries, vous devrez disposer d'une carte d'accès. Afin de l'obtenir, vous devez compléter et envoyer le formulaire de demande au SICTOM qui est disponible en mairie, en déchetterie et sur le site <https://sictomdescouzes.fr/2023/08/11/carte-dacces-en-decheterie/?cn-reloaded=1>.**

**Petit rappel** : Les gens sont tenus, pour le **RESPECT D'AUTRUI ET DE LA NATURE**, de veiller à la propreté du point propre en déposant leurs ordures à l'intérieur des bons conteneurs mais en aucun cas par terre. Merci de déplier les cartons avant de les insérer dans les poubelles de tri. Les objets encombrants sont formellement interdits tout comme les décharges sauvages.

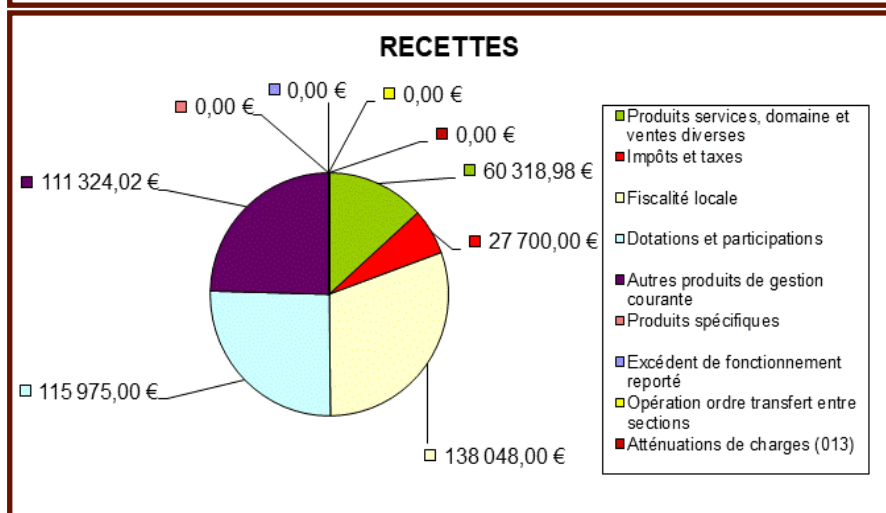
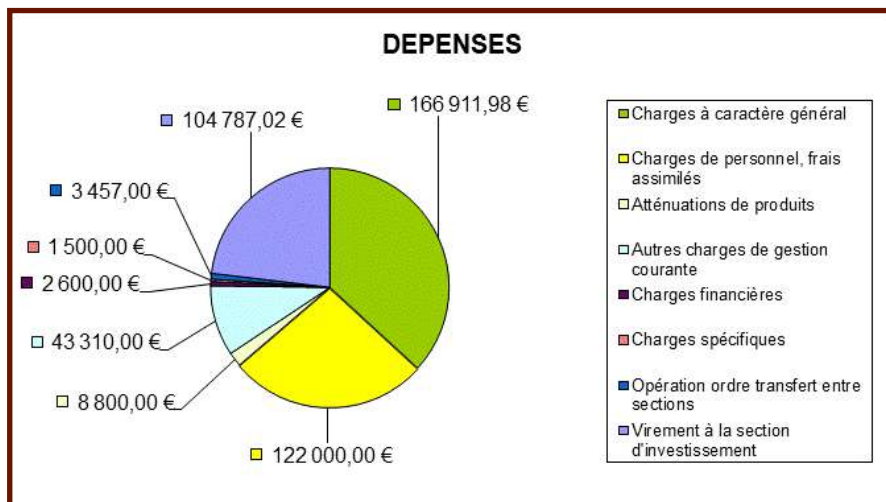
Si éventuellement certains conteneurs du point propre sont pleins, vous pouvez déposer vos ordures à d'autres endroits (présence d'un conteneur à verre sur la place, présence de plusieurs bacs jaunes dans le bourg, colonnes de tri à Lamareuge, Broussoux, Charlut, Bastide et Coussounoux) tout en respectant bien évidemment le



# Le budget primitif

## BUDGET PRIMITIF 2023 de la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	166 911,98 €	Produits services, domaine et ventes diverses	60 318,98 €
Charges de personnel, frais assimilés	122 000,00 €	Impôts et taxes	27 700,00 €
Atténuations de produits	8 800,00 €	Fiscalité locale	138 048,00 €
Autres charges de gestion courante	43 310,00 €	Dotations et participations	115 975,00 €
Charges financières	2 600,00 €	Autres produits de gestion courante	111 324,02 €
Charges spécifiques	1 500,00 €	Produits spécifiques	0,00 €
Opération ordre transfert entre sections	3 457,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
Virement à la section d'investissement	104 787,02 €	Opération ordre transfert entre sections	0,00 €
		Atténuations de charges (013)	0,00 €
	<b>453 366,00 €</b>		<b>453 366,00 €</b>

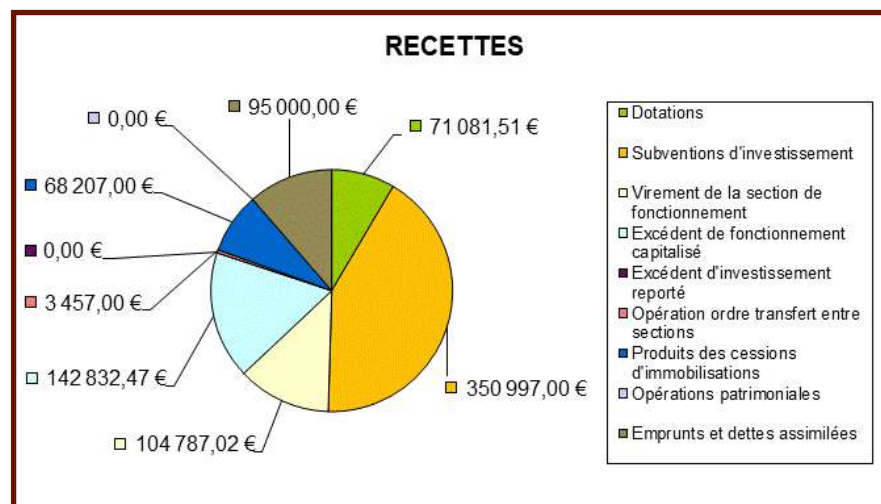
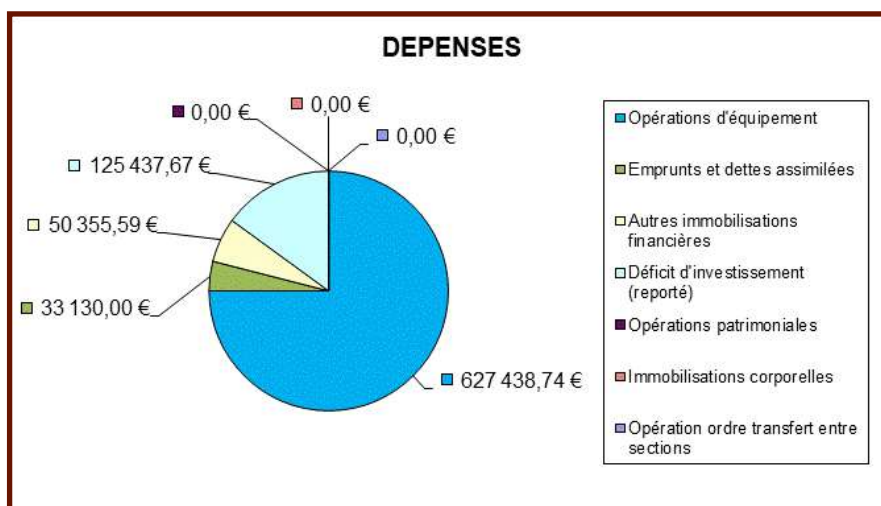


**Rappel**  
Le taux des taxes reste inchangé :

Taxe Foncier Bâti	36,29%
Taxe Foncier Non Bâti	53,66%

## BUDGET PRIMITIF 2023 de la Commune de SAINT-GENES-CHAMPESPE INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	627 438,74 €	Dotations	71 081,51 €
Emprunts et dettes assimilées	33 130,00 €	Subventions d'investissement	350 997,00 €
Autres immobilisations financières	50 355,59 €	Virement de la section de fonctionnement	104 787,02 €
Déficit d'investissement (reporté)	125 437,67 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	142 832,47 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	Excédent d'investissement reporté	0,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €	Opération ordre transfert entre sections	3 457,00 €
Opération ordre transfert entre sections	0,00 €	Produits des cessions d'immobilisations	68 207,00 €
		Opérations patrimoniales	0,00 €
		Emprunts et dettes assimilées	95 000,00 €
	<b>836 362,00 €</b>		<b>836 362,00 €</b>



## BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Eau</b>	204 367,00 €	204 367,00 €	260 900,00 €	260 900,00 €
<b>Assainissement</b>	13 243,00 €	13 243,00 €	12 075,00 €	12 075,00 €
<b>Lotissement</b>	200 767,01 €	200 767,01 €	122 898,58 €	122 898,58 €

# Syx Internet.



Depuis 2017, le bourg de Saint-Genès-Champespe, tout comme certains villages aux alentours, est éligible à Internet très haut débit grâce à un relais de télécommunications placé dans le clocher de l'église par la société Syx Internet avec l'appui du conseil municipal.

Quarante-et-un locaux (habitations, exploitations agricoles, Mairie...) ont procédé à l'installation et profitent maintenant d'un débit autour de 30 Mégas pour surfer sur Internet. Ils sont, pour la plupart, situés dans le bourg et aux Pics, mais aussi à Charlut, Lamadeuf, L'arbre, Lajoux, la Montagne...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Syx Internet  
04 15 57 00 21 / [contact@syx-internet.fr](mailto:contact@syx-internet.fr) / [www.syx-internet.fr](http://www.syx-internet.fr)

# Territoire d'énergie

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :**

- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an pour un fonctionnement continu
- 1 point lumineux représente 25€/an en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux\*
  - 89€/an Fonctionnement continu
  - 51€/an 6h de coupure par nuit
  - 39€/an 6h de coupure par nuit

**POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?**

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES	LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE	GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT
30% d'économies sur la facture d'électricité <small>*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une coupure de 5h par nuit</small>	Jusqu'à 70% d'économies sur la consommation <small>*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne</small>	L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.	Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.	L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se repose la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

**QUESTIONS/RÉPONSES**

**Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?**  
Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune. Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

**L'extinction de l'éclairage public augmente-t-elle l'insécurité ?**  
La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

**EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.**

**TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.**



# 2023... Que de travaux !

L'année 2023 a permis de poursuivre certains travaux et d'en débiter d'autres.

- L'aménagement foncier s'est poursuivi. Les chemins à vocation agricoles voient petit à petit le jour. Les travaux ont été subventionnés en grande partie par le Département du Puy-de-Dôme. Ci-joint, une photo des travaux à Charlut.



- Le recensement a été opéré en début d'année 2023. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la population municipale est de 211 habitants et la population totale s'élève à 215 habitants.

- Les travaux concernant le forage de la Renonfeyre se poursuivent. Le chemin administratif est encore long et sinueux. Espérons qu'en 2024 la situation se décante ...



- Grâce à l'obtention de subventions provenant du Département du Puy-de-Dôme (FIC) et de l'Etat (DETR), les travaux de voirie ont été effectués. Ici, la côte de Lamadeuf a été refaite et des bandes agrippantes ont été installées afin de garantir une meilleure sécurité. Rappelons que ces travaux sont très onéreux pour la commune.

- Des travaux ont été menés afin d'améliorer quantitativement et qualitativement le réseau d'eau de la commune. En effet, des compteurs de secteur et des vannes ont été installés. Des fuites d'eau ont été aussi réparées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Lemonnier de Tauves.

- Les colonnes de tri ont enfin été installées dans les lieux-dits de Broussoux, Lamareuge, Coussounoux, Bastide et Charlut. A l'intérieur des colonnes de tri jaunes, vous pouvez déposer les déchets recyclables (papier, carton, emballage ...). Les colonnes de tri vertes, quant à elles, permettent la collecte d'ordures ménagères. Pour rappel, il existe trois points de collectes des déchets recyclables en vrac : un sur la Place du 19 mars, un sur la route de Saint-Donat et un au village de Broussoux.



- Ludovic, notre employé communal, avait réalisé de jolies plantations pour agrémenter le bourg. Malheureusement, le terrible orage de grêle du 3 juin 2023 a tout dévasté ne laissant que les tiges aux fleurs...

- L'adressage est enfin mis en place. Des plaques en email indiquant le nom de la voie et les numéros des bâtiments ont été installés. Vous pouvez retrouver toutes les coordonnées sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/63346#11.8/45.41451/2.7235>



- Grâce à Horizons 2023 Arts Nature en Sancy, une œuvre a été installée à l'étang de Charlut du 17 juin au 17 septembre. Il s'agit du Ballet d'araignées d'eau, œuvre éphémère de Didier FERMENT et Bruno TONDELLIER. L'œuvre a attiré un grand nombre de spectateurs.

- Le site de la commune a connu un rafraîchissement. Un nouveau design, plus coloré et plus moderne, permet donc de retrouver les informations et l'actualité de la commune. Le site Internet est maintenant hébergé par la société Net15. Attention, l'adresse du site Internet a été simplifiée : <https://www.saint-genes-champespe.fr>

- L'éclairage public a été régulé grâce à l'installation de pendules pour le bourg et les Pics. Les lumières publiques sont éteintes de 23h à 6h. Des travaux concernant l'éclairage de la 3<sup>ème</sup> tranche du lotissement ont également eu lieu.

- La quasi-totalité des lots déjà existants du lotissement des Pics sont aujourd'hui vendus. De ce fait, les études de la quatrième tranche ont alors commencé. La vente du dernier lot est actuellement en cours et doit se faire très prochainement.

- Malheureusement, le 1<sup>er</sup> juin 2023, le S.D.I.S. du Puy-de-Dôme a décidé de fermer la caserne des pompiers malgré l'opposition et le refus de M. le Maire.



# Les projets de 2024

L'année 2024 nous offre douze nouveaux mois qui nous permettront de réaliser de nouveaux projets et d'en poursuivre d'autres.

- Les travaux de voirie se poursuivront encore ...



- Des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables seront définies. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur l'ancienne déchetterie par la société APEX Energie.

- L'éclairage public et l'éclairage du camping devraient être remplacés par des LED.

- Des travaux d'entretien du mur extérieur seront entrepris au cimetière. Un caveau dépositaire devrait aussi être bâti.

- Les travaux concernant la 4<sup>ème</sup> tranche du lotissement des Pics débute-ront. Au total, il y aura dix lots viabilisés. Pour rappel, l'intégralité des lots des tranches 1, 2 et 3 sont quasiment vendus (le dernier lot est en cours de vente).



- La procédure administrative et technique d'autorisation de protection du forage de la Renonfeyre devrait suivre son cheminement... Ce long et sinueux chemin administratif se poursuit, à notre grand désarroi, trop doucement.



- Plusieurs habitants se sont plaints qu'il y avait de nombreux chats errants dans le bourg. Des mesures devraient être prises afin de limiter leur nombre. Pour l'instant, merci de ne pas nourrir les chats errants afin de limiter leur propagation.

- Le SICTOM des Couzes souhaite mettre en place des colonnes de secteur pour récolter les ordures ménagères. Il y aura une colonne pour 5 poubelles vertes actuelles et seulement des sacs de 30 L maximum pourront y être déposés. Le Conseil Municipal s'oppose fortement à leur mise en place et souhaite conserver les poubelles vertes actuelles. Pour cela, une réunion publique sera organisée durant le premier semestre de l'année 2024.

# Musique Maestro !

Mozart, Vivaldi et autres compositeurs roumains et tchèques se sont invités au festival **D440 - Classic Tour Sancy 2023** le samedi 5 août. Du fait de la météo capricieuse, les vingt-et-un musiciens du Diapassion 440, issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de danse de Paris, ont dû s'installer dans la salle des fêtes. Clarinette, hautbois, basson, violons, altos, contrebasse et autres instruments de l'orchestre ont ravi les oreilles de la soixantaine de spectateurs présents.

La soirée s'est poursuivie autour d'un échange entre les musiciens et le public. Ensuite, les musiciens se sont ravitaillés autour d'un bon repas concocté par Odette, dite Doudoune, et Amélie, conseillères municipales de la commune, accompagnées de Roland PERRON, maire.

Heureux de cette soirée musicale et de l'accueil qu'ils ont reçu, les musiciens envisagent de revenir l'année prochaine.



# Le conseil communautaire

Jeudi 14 décembre, les élus des vingt communes de la Communauté de Communes du Massif du Sancy (CCMS) se sont donnés rendez-vous à Saint-Genès-Champespe pour le dernier conseil communautaire de l'année. Sous la présidence de Lionel GAY, les élus ont fait le point sur les divers projets de la CCMS.

Enfin, un repas rassemblant les élus et les employés de la CCMS a eu lieu au restaurant du Midi. Un excellent moment d'échanges et de partage autour d'un copieux chou farci !



# La soupière champespoise

Au profit du Téléthon à Saint-Genès-Champespe le 9 décembre, la Soupière Champespoise a organisé une balade nocturne. Malgré une pluie incessante, une dégustation de délicieuses soupes a été préparée par des familles bénévoles. Pas moins d'une vingtaine de soupes, pâtisseries et de momos népalais ont été dégustés; le tout accompagné de vin chaud et de café. De la convivialité, des rires partagés avec la troupe théâtrale "Les Baladins": tout ce que l'on aime dans notre village.

Nous remercions chaleureusement les nombreux participants, donateurs, bénévoles, toutes les Associations Champespoises et la troupe des Baladins.

Cette soirée joviale a permis de récolter 965 € pour le Téléthon.

Et encore un grand merci à toutes et à tous.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 et peut-être nous nous retrouvons pour renouveler notre action.

*L'équipe organisatrice de la Soupe Champespoise*



« Seuls les cœurs purs font de la bonne soupe. », Ludwig Van Beethoven

# La visite du Père-Noël

Apportant avec lui quelques flocons de neige, le Père-Noël est venu rendre visite aux enfants champespois le mercredi 20 décembre. Une projection cinématographique avait lieu en attendant que le Père-Noël gare son traineau à la Jausse. Après une petite balade dans le bourg, car il ne se souvenait plus où était la salle des fêtes, il est arrivé pour le plus grand plaisir de tous. Il a distribué ses paquets confectionnés par les lutins puis il est reparti laissant alors les enfants prendre leur goûter.

Malheureusement, seulement sept enfants étaient présents sur les dix-huit bénéficiaires. Une famille a eu la politesse de s'excuser de son absence. Les cadeaux des absents sont donc à retirer à la Mairie avant le 30 janvier. Mais est-ce que le Père-Noël reviendra à Saint-Genès l'année prochaine ?



# Le repas de Noël



Samedi 16 décembre, les Aînés de la commune se sont rendus au restaurant du Midi afin de célébrer les fêtes de fin d'année. Ce repas convivial a permis à nos Aînés de discuter et d'échanger leurs anecdotes. Ils ont pu passer un moment de partage et de convivialité.

Pour ceux qui n'ont pas pu ou voulu venir, ils ont reçu un bon d'achat dans deux commerces Champespois (chez Corinne DOUHET-GATIGNOL et à l'hôtel-restaurant du Midi).

# CLIC Senior Montagne



## CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé – 107, route du Puy-de-Dôme - 63820 LAQUEUILLE  
04.73.65.20.89

Email : [clic.senior-montagne@wanadoo.fr](mailto:clic.senior-montagne@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.clicseniormontagne.fr](http://www.clicseniormontagne.fr)



## VOUS OU UN DE VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE !

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un relais autonomie. Désormais, il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

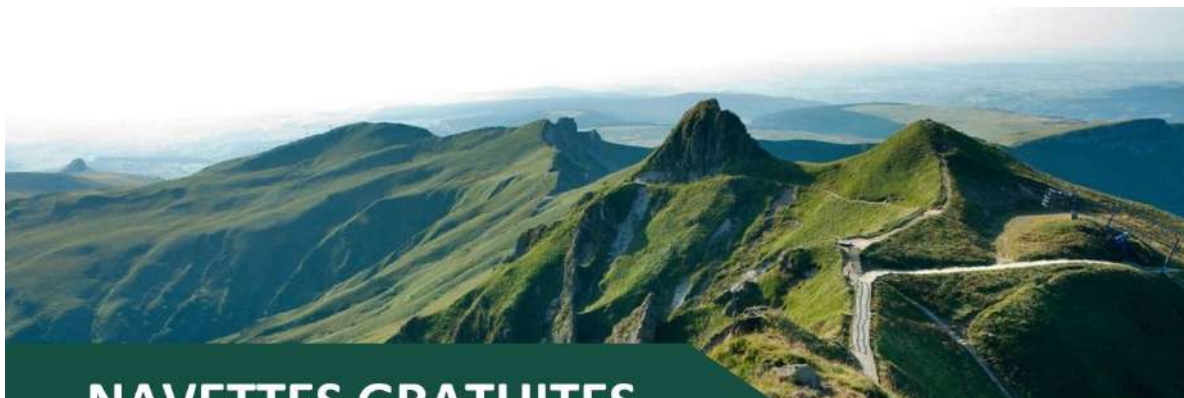
Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...). Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : <https://padlet.com/preventionlaqueuille/clic>  
Ou flashez le QR Code :



### **Zoom sur l'atelier découverte d'activités physiques**

Début octobre, les seniors de la commune de La Tour d'Auvergne ont pu profiter de l'intervention de deux animateurs sportifs. Ce fut l'occasion de découvrir des exercices physiques faciles à reproduire chez soi permettant de maintenir de la mobilité au niveau des articulations et de prévenir les chutes en travaillant sur l'équilibre. Les animateurs ont ensuite proposé aux participants une session de jonglage avec plusieurs objets, pour finir par une initiation à la Capoeira. Cette discipline brésilienne allie technique de combat et pas de danse permet d'allier rythme et mouvement.

# Les Espaces France Services



**NAVETTES GRATUITES**

**Pour vous rendre dans vos France Services**



Le calendrier des  
Espaces France Services  
est disponible sur la  
station Illiwap de Saint-  
Genès-Champespe

**Réservations :**

**Mont-Dore : 04 73 65 24 48**

**Besse : 04 73 83 91 36**



**La Communauté  
de Communes du  
Massif du Sancy  
au service de ses  
habitants**



# Le mot des associations

## Les Amis du chemin des Maquisards

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 25 mars. Nous comptons trente-cinq adhérents à jour de cotisation et seize sympathisants.

Le 25 juin, la cérémonie commémorative à la Devèze et à Chavroche (dont lieu précis où ont été retrouvés les corps des LADEVIE) a été célébrée. Entre quarante et cinquante participants étaient là, sous le soleil, cette fois ! La cérémonie a été suivie par un repas convivial ayant satisfait quarante-et-une personnes.

Le 2 août, une randonnée commentée a eu lieu. Une petite variante au tracé puisqu'elle est passée par Nadeil. Merci à Philippe MECHIN, petit-fils REBOISSON et fils de Marcel MECHIN, présents dans la ferme lors de la « visite allemande », qui a partagé ses connaissances. Une pluie orageuse a joué les trouble-fêtes au lieu-dit « les Maisons » ... Repli



rapide à la salle des associations où divers exposés historiques ont été proposés... Merci aux présents qui ont été attentifs à l'écoute des informations et des descriptions notamment lors du récit de l'interrogatoire des parents de notre ami Jean-Paul CHASSAGNE après qu'ils étaient dénoncés.



Nous avons de nouveaux projets pour cette année 2024... Nous aimerions finaliser une variante du tracé du chemin par Nadeil avec un nouveau panneau informatif sur le rocher où une mitrailleuse allemande « arrosait » le secteur nord. Merci à Gilles BRENDANI pour son accord. Nous prévoyons une sortie éventuelle à Oradour-sur-Glane. Bien entendu, la cérémonie commémorative aura bien lieu le dernier dimanche de juin 2024. Nous aimerions aussi organiser une ou plusieurs randonnées commentées puisque la première a été un grand succès malgré la météo capricieuse !

# Le Comité des Anciens Combattants à AFR

La cérémonie annuelle du souvenir s'est déroulée le 19 mars 2023.

L'absence de Jean Moins, à la santé déjà altérée, ne laissait présager rien de bon puisqu'il nous quittait en juin 2023, abandonnant ses quatre camarades. Que ses proches trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

Le 8 août réunissait quinze participants au repas annuel, servi cette année à La Tour d'Auvergne, en nombre toujours restreint. Que faire contre la roue du temps ?

Tous nos vœux pour l'an nouveau.



## L'ALEP



Dans la petite commune de Saint-Genès, il est possible de profiter de cours de gymnastique d'entretien deux fois par semaine. C'est une chance !

Nous sommes une quinzaine à nous entraîner sous la houlette de Fabienne, le jeudi de 20h à 21h et le samedi de 18h à 19h. Et de temps en temps, on se retrouve pour des randonnées .

Toutes ces activités se déroulent en toute convivialité, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : [randalep@hotmail.fr](mailto:randalep@hotmail.fr)

04 73 22 36 09  
06 65 29 69 09  
06 83 60 16 61



# La société de chasse

Pour cette nouvelle saison, le bureau de la société de chasse reste inchangé :



Président : Marc SALEIX  
Vice-président : Daniel GAYDIER  
Trésorier : Lucien MECHIN  
Vice-trésorier : Louis MECHIN  
Secrétaire : Philippe MECHIN  
Vice-secrétaire : Claude SERRE  
Membres du bureau : Antoine SALEIX et Nicolas BRUNET

En cette année 2023, nous avons poursuivi l'aménagement de notre local, mais il reste encore beaucoup de travail. Nous attendons avec impatience notre chambre froide et son installation qui devrait voir le jour en début d'année 2024.

Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Genès-Champespe et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui nous ont attribué diverses subventions pour la réalisation de nos projets. Afin de financer nos travaux, nous avons également organisé un concours de belote et un bal et nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations. Malheureusement beaucoup de nos sociétaires ont brillé par leurs absences et nous espérons qu'ils seront plus investis l'année prochaine...

En fin d'année, la Société de chasse participe également à l'organisation du Téléthon. En 2024, notre concours de belote sera reconduit ainsi qu'un concours de pétanque.

Cette année le nombre de sociétaire est en augmentation et compte, à présent, cinquante-neuf adhérents dont un nouveau permis, Noah MARTIN. Bienvenue à lui au sein de notre association !

Pour la saison 2023/2024, notre attribution de gibiers est composée de quatre cerfs, quatre biches, deux daguets, cinq faons et vingt-deux chevreuils. Pour l'instant, nous avons prélevé deux cerfs, trois bichettes, deux daguets, un faon et treize chevreuils, mais la saison est encore longue ! Bravo à nos fines gâchettes : Jules, Serge, Nono, Marc, Philippe, Jean-Philippe et Didier !

Pour conclure, nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent de nous adonner à notre passion, en essayant de la pratiquer de la meilleure des façons et dans le respect de tous.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à tous les habitants de la commune pour cette année 2024.



*Cerf de dix cors, 156 kilos, prélevé le 11 novembre à Laspialade, par notre Président, Marc SALEIX.*

# La société de pêche

- **Déversements truites 2023 :**

-Farios le 4 avril à Saint-Donat Tarentaine : Pont des Aïgues 15 kg, Pont Chez Ronzier 10 kg Fario, Pont Eau Verte : chez la Berthe 15 kg. Saint-Genès Champespe : ruisseaux 20 kg  
-Arc en ciel Gabacut 40 kg  
-Le 8 juin, 50 kg. A souligner que nous sommes tributaires des disponibilités de notre fournisseur la veille des déversements. Nous sommes informés de sa venue au Chauvet ou à la Landie et nos délais d'informations pour les pêcheurs restent réduits.



- **Informations officielles**

6 mai 2023 : rassemblement au Moulin de Gines Tarentaine contre le projet d'une création d'une microcentrale. Quarante-neuf personnes étaient présentes pour constater les impacts déjà présents sur le site du moulin de Gines du fait de l'encours de construction d'une microcentrale électrique.

Le constat : Des travaux titanesques ont été réalisés du pont du moulin de Gines jusqu'à la cascade du Gour de Pierrot en amont (300 à 400 m de long). Le paysage de ce patrimoine naturel est dévasté ! Les risques de colmatages de la rivière sont considérables, les potentiels sédiments ont été stockés à fleur de rivière et ils seront emportés dès les premiers orages conséquents. Il est fort probable que la Tarentaine devienne alors une rivière morte.

3 juin 2023 : Assemblée Générale de l'AAPPMA Donatoise à Saint-Genès-Champespe, trente-et-un pêcheurs étaient présents. Les bilans d'activités et les bilans financiers de notre AAPPMA et de ses sections ont été présentés à l'assemblée, puis soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Alain GERBEAU expose à l'assemblée différents points importants concernant le Gabacut :

- convention pêche à établir entre le Puy-de-Dôme et le Cantal
- rencontre à provoquer avec EDF pour demander un nettoyage de la retenue et voir s'il est possible d'envisager la pose d'une grille
- à voir aussi obstacle à la circulation des truites sur le Tauron au niveau de Chabrol
- vérification des limites du Gabacut.

Nicolas LAFARGE, technicien rivière, a présenté à l'assemblée les travaux qui ont été réalisés à Ausègues sur la Tarentaine : travaux d'arasement du seuil d'Ausègues (en amont du Pont des Aïgues) pour restaurer la continuité écologique. Ces travaux ont été effectués sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Dômes Sancy -Artense. Un grand merci à Nicolas.

Notre assemblée générale est clôturée par l'apéritif offert par la section pêche de Saint-Genès-Champespe. Ensuite les pêcheurs ont partagé un excellent déjeuner au restaurant du Midi.

**Des pêches électriques 2023** ont été réalisées par la fédération du Puy-de-Dôme ou par la fédération du Cantal avec des résultats variables.

**Période d'ouverture de la truite 2024 : du 9 mars au 15 septembre 2024**  
**Plan d'eau du Gabacut du 9 mars au 15 septembre 2024 pour la truite « Fario » et jusqu'au 6 octobre pour les autres espèces.**

**Les cartes de pêche 2024:** sont disponibles et téléchargeables sur le site internet : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) Les pêcheurs peuvent également obtenir leur carte de pêche auprès de notre dépositaire : Corinne GATIGNOL Bar-Tabac-Pressé. Tout mode de règlement est accepté. Les pêcheurs ayant une adresse mail sont priés de bien vouloir l'indiquer afin de recevoir une invitation à notre prochaine assemblée générale.

**Les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2024 !**

Le président : Alain GERBEAU, Le secrétaire : Guy IGNATIOUK

# Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Avant toute chose, l'ensemble du Comité des fêtes de Saint-Genès-Champespe vous souhaite une bonne année 2024 remplie de joie, de bonheur, et avec un peu de neige pour aller skier !

Cette année 2023 a commencé très fort... Le concours de belote a attiré cinquante-quatre équipes, un record ! Nous n'avions plus de place dans la salle des fêtes et à peine assez de chaises !

Ensuite, pour le week-end de Pâques, nous avons organisé une chasse aux œufs pour les enfants suivie d'un goûter. En soirée, un bal pour les « moins jeunes » a attiré de nombreux danseurs.

Fin juin, le traditionnel feu de la Saint-Jean a été organisé. Nous avons pu allumer un très beau feu de branches, suscitant l'admiration des petits comme des grands.

Le dernier week-end d'août rime avec l'organisation de la fête patronale de la Saint-Louis. Le vendredi soir, notre repas avait attiré la foule et l'orchestre animait un bal musette. Samedi matin, sous la pluie, une balade VTT permettait aux participants de découvrir les chemins de notre commune. Puis en début d'après-midi, sous un grand soleil, le concours de pétanque de l'amicale des Sapeurs-Pompiers prenait place. Le dimanche, le défilé de chars fleuris et le bubble foot divertissaient les Champespoises et les Champespois. Le week-end s'est clos avec le feu d'artifice offert par la Municipalité. Ce week-end, rythmé par les changements de Dame Nature, vous a enchanté grâce à une ambiance toujours aussi festive et conviviale !

Pour l'ensemble des festivités que nous allons prévoir, nous vous tiendrons au courant par le biais d'affiches distribuées dans les différents commerces champespois et aussi grâce à des publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Bien sûr, si vous souhaitez faire partie de l'équipe du Comité, n'hésitez pas à me contacter au 06 40 84 79 86. Pas d'oraux, ni d'épreuves écrites, la porte est ouverte à toutes et tous, jeunes et moins jeunes !



## Le coin des Pôches

Chacun envisage la période des fêtes et les conditions climatiques peu engageantes nous invitent à la réflexion et au bilan de l'année écoulée.

Notre équipe de bénévoles, toujours motivée et dévouée, a assuré au Coin des Pôches sa mission d'échange, de partage et de lien social au service de tous. Fidèles à nos rendez-vous habituels, le mercredi et le samedi de 14h à 16h, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir, durant les mois de juillet et août, l'exposition photo d'Ydal RAI-VAC intitulée « *Les Audacieuses* » qui mettait à l'honneur vingt-et-une femmes du Sancy.

Parmi ces magnifiques portraits, nous avons admiré quelques « audacieuses » bien connues des champespois. Nous espérons pouvoir continuer à satisfaire votre curiosité et vos attentes au Coin des Pôches, mais aussi grâce au réseau des médiathèques de la Communauté de Communes du Massif du Sancy auquel vous avez accès grâce à l'informatique.

Dans l'espoir de votre visite, nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes et une année 2024 pleine de joie et de douceur.



## Le pôle lecture du Sancy

La Communauté de Communes du Massif du Sancy offre un très grand choix de livres, de jeux, de DVD... consultable et réservable sur le site

<https://mediatheque-ccsancy.reseaubibli.fr/>



# Artense Moto Club

Bonjour à toutes et à tous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.



D'une part, je tiens à remercier toutes les personnes présentes lors des nombreuses journées d'entretien afin d'effectuer le débroussaillage et la remise aux normes du terrain. En effet, nous avons dû procéder à quelques réaménagements du terrain avant avril pour pouvoir obtenir de nouveau l'homologation du terrain et pour pouvoir effectuer la course qui a eu lieu le 16 juillet dernier.

D'autre part, nous remercions également tous les bénévoles présents le jour de la course, ainsi que la Mairie et toutes les entreprises qui nous ont prêté main-forte le jour de l'événement.

Pour finir, dans l'optique de réaliser, à nouveau, une manifestation supplémentaire dans notre village, le 20 et 21 juillet 2024, nous organisons un championnat AURA accueillant 6 plateaux : 50cc, 65cc, 85cc, 125cc, Open A et Open B. Une soirée animée avec un Show freestyle aura également lieu. Spectacle garanti !

A bientôt,

*Artense Moto Club*



Contact : Louis Papon au 07 86 48 72 65.

## A SAVOIR ...

Trois autres associations existent à Saint-Genès-Champespe. Il s'agit de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, La Clé du Coin et le Club des Bruyères, cette dernière a engagé une procédure de dissolution de l'association.

# L'astronomie champespoise

*Du costaud pour l'animation astronomique de 2023 !*

Passionnés, curieux, vacanciers, quelques villageois intéressés par notre discipline scientifique favorite nous ont rejoints au pied de l'église autour de magnifiques instruments d'observation, manipulés par une équipe d'animateurs aguerris de ***l'Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne (4A)***.

La septième « **Nuit Etoilée Champespoise** » s'est déroulée le vendredi 21 juillet, sous un beau ciel étoilé. Le public est encore venu nombreux cette année, et nous avons pu montrer dès le début de la nuit de jolis croissants de Lune et de Vénus, puis de nombreux objets célestes du ciel profond jusqu'à une heure tardive. Enfants et adultes étaient ravis de découvrir ou revoir le ciel nocturne de l'été, et d'écouter les explications données par les astronomes amateurs qui se sont efforcés de répondre aux questions souvent très pertinentes des visiteurs.



Une petite partie seulement du public avait assisté à la présentation de la soirée, autour d'une projection soignée, dans la salle de réunion aimablement préparée par la Mairie. Il faut dire que lors de ces belles soirées de juillet, on a bien envie de profiter un peu de la fraîcheur !

*Un peu d'actualité astronomique...*

L'actualité cette année a été marquée par la disparition de Hubert Reeves. Cette personnalité de renommée mondiale n'hésitait pas à se déplacer au plus près du public, il est venu plusieurs fois en Auvergne. Il restera dans nos mémoires l'un des symboles du partage de la connaissance dans le domaine de l'astronomie.

Mais nous avons eu aussi de bonnes nouvelles, comme les nombreuses découvertes du télescope James Web (JWST). Cet énorme télescope maintenant installé dans un « petit coin » stable de l'espace a remis en question de nombreux concepts, et nous comptons sur lui pour percer des secrets de l'univers. Il y a aussi l'intense activité de notre étoile, le Soleil, proche de son maximum périodique, et qui va jusqu'à produire des aurores à nos latitudes. Certains d'entre vous ont-ils observé ces phénomènes nocturnes colorés typiques du Grand Nord en Auvergne ? Peut-être un sujet pour l'été prochain ?

*La « 4A » se joint à l'équipe municipale pour souhaiter une très bonne année aux Champespoises et Champespois.*



ASSOCIATION  
DES ASTRONOMES  
AMATEURS  
D'Auvergne






# Que faire à Saint-Genès ?

Vous souhaitez profiter du grand air champespois ! Trois chemins de randonnée sont balisés et facilement accessibles avec un départ commun se trouvant devant la Mairie. Le G.R. 30 traverse Saint-Genès.

[https://www.saint-genes-champespe.fr/sentiers-randonnees-mairie-63-auvergne\\_fr.html](https://www.saint-genes-champespe.fr/sentiers-randonnees-mairie-63-auvergne_fr.html)



Le Lac de la Crégut

Balade à pied et en V.T.T.  
Temps : 4 h 15  
Circuit : 14,5 Km  
Balisage : vert  
Niveau V.T.T. : difficile



Le Lac de Laspialade

Balade à pied et en V.T.T.  
Temps : 3 h 30  
Circuit : 12 Km  
Balisage : jaune  
Niveau V.T.T. : facile



Chemin des Maquisards

Balade à pied  
Temps : 2 h 30  
Circuit : 8,4 Km  
Balisage : jaune  
Niveau V.T.T. : facile

# Les tarifs des prestations communales

Prestations	Tarifs	Délégations du Conseil Municipal		
		Date	Numéro	
<b>Cimetière</b>	Concession 2,50 m <sup>2</sup>	75,00 € (30 € / m <sup>2</sup> )	14/08/2020	DE_2020_092
	Concession 5,00 m <sup>2</sup>	150,00 € (30 € / m <sup>2</sup> )	25/06/2010	/
	Case columbarium	600,00 €	11/12/2009	/
<b>Réseaux</b>	Branchement d'eau potable (prise en charge, vanne et bouche à clé)	250,00 €	02/09/2016	DE_2016_095
	Abonnement au réseau d'eau (regard et compteur)	370,00 €	02/09/2016	DE_2016_096
	Remplacement d'un compteur d'eau	70,00 €	02/09/2016	DE_2016_098
	Pose d'un regard d'eau	300,00 €	02/09/2016	DE_2016_094
	Raccordement au réseau d'assainissement	700,00 €	02/09/2016	DE_2016_097
<b>Eau</b>	Location compteur : - prix annuel - prix semestriel	40,00 € 20,00 €	17/07/2020	DE_2020_083
	Consommation : - prix du m <sup>3</sup> d'eau	0,80 €	17/07/2020	DE_2020_083
<b>Assainissement</b>	Tarif assainissement	0,51 € / m <sup>3</sup> d'eau con- sommée	30/01/2009	/
<b>Salle des fêtes</b>	Location pour les personnes qui possèdent un bâti (caution 1000 €)	130,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
	Location pour les personnes de l'extérieur (caution 1000 €)	150,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
	Caution location salle des fêtes pour les particuliers	1 000,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
	Caution location salle des fêtes pour les associations	300,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
<b>Locations diverses</b>	Location de la vaisselle	25,00 € / 50 couverts	15/05/2015	DE_2015_071
	Remplacement d'un verre	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une assiette	5,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'un couvert	1,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une carafe	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une tasse avec soucoupe	3,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Location de la friteuse (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047
	Location de la machine hot-dog (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047

<b>Gîte</b>	Nuitée sans chauffage (hors taxe de séjour)	9,00 €	08/10/2021	DE_2021_069
	Nuitée avec chauffage (hors taxe de séjour)	11,00 €	08/10/2021	DE_2021_069
<b>Camping</b>	Forfait 1 ou 2 personnes + véhicule + emplacement (caravane ou tente)	6,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Forfait 1 ou 2 personnes + emplacement (tente)	4,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Personne supplémentaire (au-dessus de 2 et à partir de 7 ans)	1,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Enfant (moins de 7 ans)	0,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Branchement électrique	2,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Garage mort sans électricité	1,50 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Garage mort avec électricité	2,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Jeton pour machine à laver	3,00 €	08/10/2021	DE_2021_069
	Animaux (obligatoirement tenus en laisse)	0,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	Forfait camping-car (sans électricité)	8,00 € / jour	08/10/2021	DE_2021_069
	<b>Pesage</b>	Pesage grande bascule	6,00 €	14/04/2017
Basculé pèse bétail : tarif unitaire pour le pesage du bétail		1,20 €	28/01/2022	DE_2022_007
Basculé pèse bétail : tarif unitaire pour le stockage éventuel du bétail		0,60 €	28/01/2022	DE_2022_007
<b>Tennis</b>	Heure	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
	Carte annuelle	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
<b>Matériel d'élagage</b>	Location du tracteur avec épaveuse et chauffeur pour travaux d'élagage des forêts sectionales situées sur la Commune.	60,00 € / heure	16/10/2015	DE_2015_125
<b>Déneigement pour les communes environnantes</b>	Poussoir avec étrave et chauffeur	80,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
	Tracteur avec fraise et chauffeur	100,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
<b>Déneigement des chemins privés</b>	A la demande (demande formulée par l'intéressé pour chaque passage)	50,00 €	17/11/2017	DE_2017_131
	Forfait annuel en fonction de la longueur du chemin en mètre (L)	200 € + 1,25 € x L	17/11/2017	DE_2017_131

## PETITE PRECISION POUR LE DENEIGEMENT DES CHEMINS PRIVES (A LA DEMANDE)



Le déneigement des chemins privés à la demande (hors convention pour forfait annuel) n'est en aucun cas obligatoire. Le déneigement pourra éventuellement se faire que si l'employé municipal a fini, pendant son temps de travail, le déneigement de l'ensemble des chemins communaux, des chemins privés qui ont fait l'objet de convention pour forfait annuel et après le déneigement des espaces publics.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal n° DE\_2017\_131 du 17/11/2017, certaines conditions ont été mises en place à savoir :

- Les chemins concernés devront être goudronnés,
- La Commune de Saint-Genès-Champespe se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation sur la chaussée et les abords du chemin,

- Le balisage des chemins concernés doit être fait par l'intéressé et à ses frais. Cela impose la mise en place de piquets de 1m50 visibles.

Les propriétaires des chemins privés ne doivent avoir aucune dette envers la commune quelque soit la nature.

# Les artisans et les commerces

Voici une présentation des commerçants et des artisans présents sur la commune de Saint-Genès-Champespe. Vous pouvez retrouver la liste complète sur notre site Internet à cette adresse :

[https://www.saint-genes-champespe.fr/artisans-commerçants-mairie-63-auvergne\\_fr.html](https://www.saint-genes-champespe.fr/artisans-commerçants-mairie-63-auvergne_fr.html)

**Corinne Gafignol**

Station Service

Bar - Tabac

Presse  
Quincaillerie

63850 Saint-Genès-Champespe  
04-73-22-31-15

tel:0473223143

hotel du midi

cuisine traditionnelle et spécialités auvergnates

minot.patrick63@gmail.com | st genès champespe 63850  
le bourg

site web : Hotel du Midi

**MOREL Arnaud**

menuiserie, charpente, couverture  
maisons ossature bois

07.63.10.31.05

63850  
Saint Genès Champespe

mcmorelarnaud@yahoo.fr

**ELECTRICITE  
C.DUBREIL**

INSTALLATION  
DÉPANNAGE  
RÉNOVATIONS

Le Bourg - Les Pics  
63850 Saint Genès Champespe

Tél. 04 73 21 66 23  
Port. 06 09 79 45 57

Siret 389 683 749 00037

**Antoine-Daniel PLANE**

PAILLE - FOIN

Le Bourg

63850 SAINT GENES CHAMPESPE

Tél. 04 73 22 31 77

**SARL VESSERE TP**

Travaux publics

271 rue du Lavoir  
63850 Saint-Genès-Champespe

☎ 06 88 19 68 24  
✉ vesseretp@orange.fr

N° SIRET : 480 741 339 00018





**Minet Patrick**  
**Entr Couverture Charpente**

le bourg St Genès Champespe  
 63850

Tél. : 04-73-22-31-43  
 Mob. : 06-60-27-81-61  
 minet.patrick63@gmail.com

**MARIDAT 19-63 SAS**

Siège social : JUILLARD CONDAT

1 chemin de la Valette  
 19700 SEILHAC  
 Tél : 05 55 29 94 94

63 Route de Tulle  
 63760 Bourg-Lastic  
 Tél : 04 73 21 80 19

Le Bourg  
 63850 SAINT GENES CHAMPESPE  
 Tél : 04 73 22 37 80





**William PHELUT**  
**TRAVAUX FORESTIERS**

Piste forestière  
 Arrachage de souche  
 Remise en culture  
 Bois de chauffage et piquets

Bastide - 63850 Saint-Genès-Champespe  
**06 70 49 10 59**  
 william.phelut@yahoo.fr



**William PHELUT**  
**TRAVAUX PUBLICS et particuliers**

Terrassement divers  
 Assainissement  
 Aménagement foncier  
 Transport de matériaux  
 Dénivellement

Bastide - 63850 Saint-Genès-Champespe  
**06 70 49 10 59**  
 william.phelut@yahoo.fr

**Nadège PAPON & Charles PAPON**  
 Architectes Diplômés d'État HMONP

☎ 06.82.97.52.16  
 @ atelier.papon@outlook.fr



**ATELIER PAPON**  
 Architecture

*Artense & Sancy*

Les Feuillantines 63850 Saint-Genès Champespe  
 Place de la Poterne 63610 Besse et St-Anastaise  
 www.atelier-papon-architecture.com



**• GAEC DU MIDI • FAMILLE GUITTARD •**  
 Producteurs & Affineurs de Saint-Nectaire fermier AOP

La Vergne - 63 850 Saint-Genès-Champespe  
 T. 04 73 22 34 61 • M. 06 07 22 36 83  
 contact@famille-guittard.fr  
 www.famille-guittard.fr



# L'état civil

---



## NOS PEINES

---

### Décès

- Inès BRENDANI veuve PAPON décédée le 13 avril 2023 à Saint-Genès-Champespe (63)

### Transcription de décès

- Jean Edmond Lucien François MOINS décédé le 13 juin 2023 à Condat (15)

### Nous ont également quitté

- Jean-Laurent JUILLARD décédé le 12 janvier 2023 à Clermont-Ferrand (63)

- Catherine MAGE épouse VIDAL décédée le 27 janvier 2023 à Clermont-Ferrand (63)

- Nicole Juliette Louise GATIGNOL décédée le 7 avril 2023 à Veyre-Monton (63)

- Alain Henri JENNY décédé le 8 septembre 2023 à Narbonne (11)

- Marguerite Mauricette Annie CHABAUD épouse VAISSAIRE décédée le 30 novembre 2023 à Égliseneuve d'Entraigues (63)

- Marie Philomène FARGEIX veuve REIGNIER décédée le 19 décembre 2023 à Saint-Nectaire (63)



## NOS JOIES



### Mariages

- Jacques MINET et Brigitte Michelle GENESTOUX le 20 mai 2023

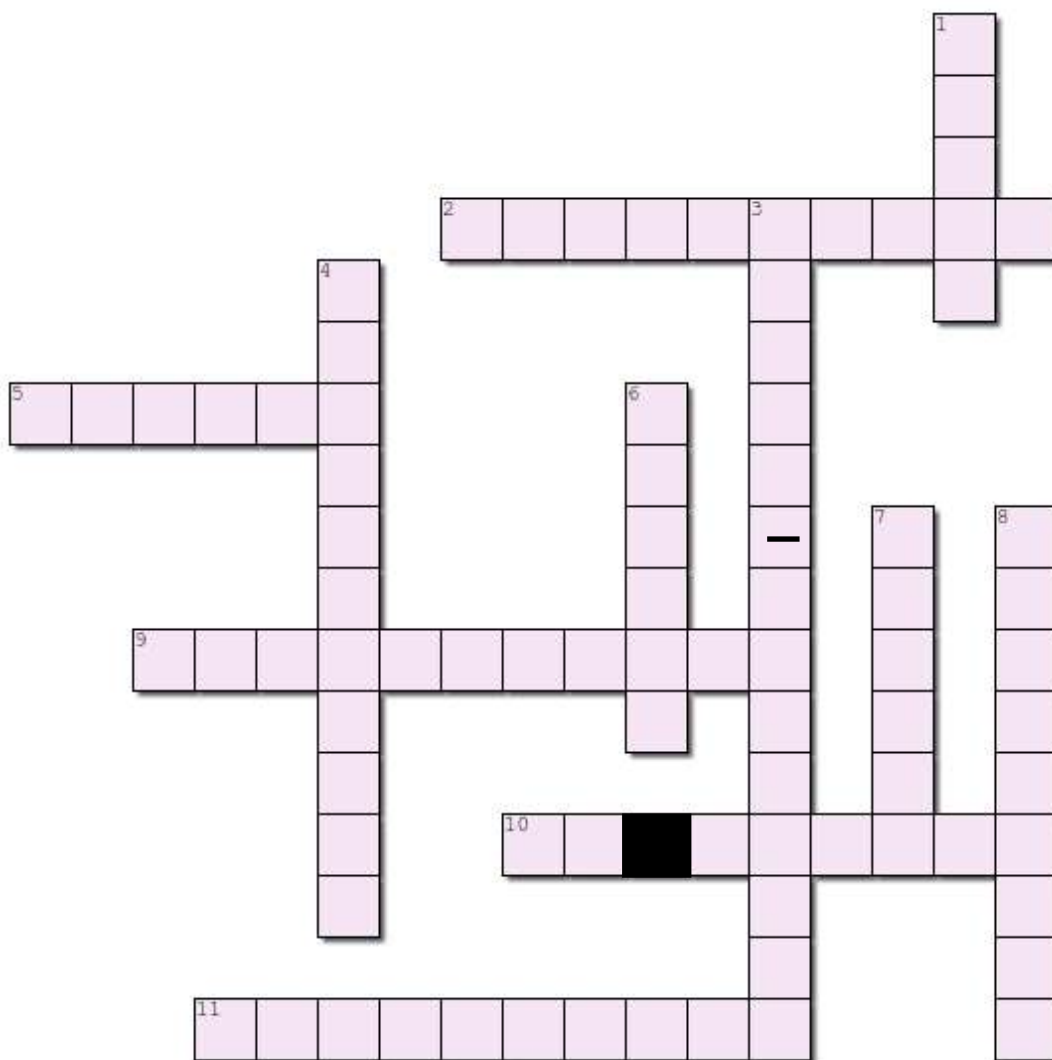
- Joffrey CHAVIGNER et Lucile Maria MECHIN le 19 août 2023

### Naissance

- Gabin BONHOMME né le 28 septembre 2023 à Beaumont (63)

# Et si on jouait ?

A partir des devinettes, complétez la grille de mots croisés pour connaître un peu mieux notre conseil municipal... Bon courage !



## HORIZONTAL :

- 2) Grand talent d'Odette, dite Doudoune, qu'elle pourrait exercer dans une célèbre émission de M6.
- 5) Une des passions de Serge.
- 9) Grâce à son métier, notre second adjoint, Bruno, pourrait en être le ministre.
- 10) L'Élysée de notre Maire, Roland.
- 11) Gérard la conduit avec brio.

## VERTICAL :

- 1) Prénom du bébé d'Amélie.
- 3) Fromage local que fabrique Isabelle.
- 4) Grâce à son métier qu'il exerçait avant sa retraite, on pourrait dire que Pierre a la lumière à tous les étages.
- 6) Petit havre de paix d'Arnaud.
- 7) Vache emblématique d'Auvergne reconnaissable avec sa robe acajou que Jacques élève.
- 8) Accessoire indispensable à notre premier adjoint, Alain.

REPONSES : 1) Gabin / 2) Pâtisserie / 3) Saint-Nectaire / 4) Electricien / 5) Chasse / 6) Lajoux / 7) Salers / 8) Casquette / 9) Agriculture / 10) La Jausse / 11) Pelleteuse

